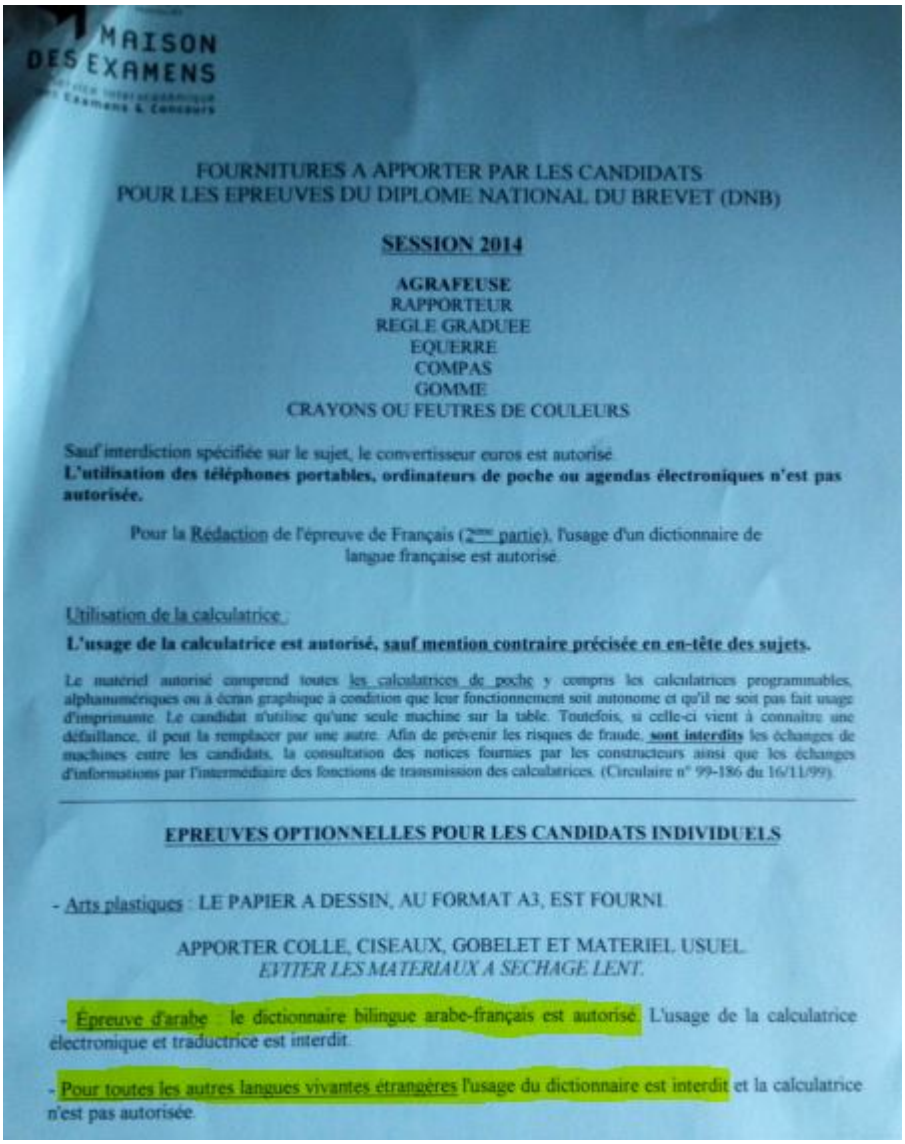
BEPC : dictionnaire interdit, sauf pour l'arabe (photo)

20/05/2014 à 10h14
lu sur Salon Beige :
Au BEPC, pour les langues vivantes en option, les dictionnaires sont interdits, excepté pour l'arabe :



MAISON DES EXAMENS

FOURNITURES A APPORTER PAR LES CANDIDATS
POUR LES EPREUVES DU DIPLOME NATIONAL DU BREVET (DNB)

SESSION 2014

AGRAFEUSE
RAPPORTEUR
REGLE GRADUEE
EQUERRE
COMPAS
GOMME
CRAYONS OU FEUTRES DE COULEURS

Sauf interdiction spécifiée sur le sujet, le convertisseur euros est autorisé.
L'utilisation des téléphones portables, ordinateurs de poche ou agendas électroniques n'est pas autorisée.

Pour la Rédaction de l'épreuve de Français (2ème partie), l'usage d'un dictionnaire de langue française est autorisé.

Utilisation de la calculatrice :
L'usage de la calculatrice est autorisé, sauf mention contraire précisée en en-tête des sujets.

Le matériel autorisé comprend toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante. Le candidat n'utilise qu'une seule machine sur la table. Toutefois, si celle-ci vient à connaître une défaillance, il peut la remplacer par une autre. Afin de prévenir les risques de fraude, **sont interdits** les échanges de machines entre les candidats, la consultation des notices fournies par les constructeurs ainsi que les échanges d'informations par l'intermédiaire des fonctions de transmission des calculatrices. (Circulaire n° 99-186 du 16/11/99).

EPREUVES OPTIONNELLES POUR LES CANDIDATS INDIVIDUELS

- Arts plastiques : LE PAPIER A DESSIN, AU FORMAT A3, EST FOURNI.

APPORTER COLLE, CISEAUX, GOBELET ET MATERIEL USUEL.
EVITER LES MATERIAUX A SECHAGE LENT.

- Épreuve d'arabe : le dictionnaire bilingue arabe-français est autorisé. L'usage de la calculatrice électronique et traductrice est interdit.

- Pour toutes les autres langues vivantes étrangères l'usage du dictionnaire est interdit et la calculatrice n'est pas autorisée.